



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL DU 18 DÉCEMBRE 2018  
(BUDGET 2019)**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle municipale de la Maison des Citoyens, le mardi 18 décembre 2018 à compter de 19 h sous la présidence du maire, Monsieur Régent Bastien.

À laquelle sont présents :

Madame Nathalie Castilloux, conseillère  
Madame Solange Castilloux, conseillère  
Monsieur Henri Alain, conseiller  
Monsieur Florian Duchesneau, conseiller  
Monsieur Hébert Huard, conseiller  
Monsieur Romeo Briand, conseiller

Sont également présentes :

Madame Annie Chapados, directrice intérimaire, directrice des finances et de la trésorerie  
Madame Karen Loko, greffière

2018-12-363

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Régent Bastien, ouvre la séance à 19h04 et souhaite la bienvenue aux conseillers et aux citoyens présents.

Il fait le bilan de sa première année en tant que maire. Il énumère les règlements qui ont été soit adoptés, soit modifiés (Règlement concernant les chiens, sur la gestion contractuelle, sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux etc...).

Il rappelle que la Ville a soumis une demande d'aide financière pour le partage des infrastructures d'eau potable avec la municipalité de New Carlisle.

Il fait un point sur le plan directeur du développement stratégique du site du Banc-de-pêche. L'objectif est que tous les travaux soient réalisés entre 2019 et 2020. La Ville est en train de négocier avec l'usine MDM Unipêche afin de revoir à la baisse le montant total de son aide financière.

Des dossiers ont été régularisés comme par exemple le règlement amiable du litige avec COGECO, la vente d'un terrain sur la rue Scott. Des litiges sont en cours comme la poursuite de Lainco contre la Ville concernant le processus d'adjudication de l'appel d'offres relatif à la construction du Complexe sportif. Il y a eu la plainte de l'ancien directeur général contre la Ville.

Côté ressources humaines, il y a eu des ouvertures de postes comme ceux d'opérateur en eau potable sur appel, d'opérateur d'engins de chantier 6 mois, préposé au Complexe sportif, agent de bibliothèque temporaire, opérateurs d'engins de chantier - déneigement sur appel etc...

La Politique sur la santé et sécurité au travail a été mise à jour ainsi que celle sur les dons et les subventions.

Le logiciel Conseil sans papier a été mis en place afin de gagner du temps.

Concernant les infrastructures, il y a eu un nivellement du terrain à proximité du stationnement du Complexe sportif.

Plusieurs équipements et véhicules de la Ville ont été mis en vente et ont presque tous trouvé preneur.

Des garde-fous ont été mis en place par le biais du Règlement sur les règles de contrôle et de suivi budgétaires et le Règlement sur la délégation de certains pouvoirs.

Des projets sont en cours comme la programmation TECQ, la réfection de la rue Day, la sectorisation de l'eau potable, l'étude géotechnique sur la rue Day.

Des démarches supplémentaires ont été faites notamment auprès du CISSS (Chantal Duguay) pour qu'un médecin soit présent à temps plein au CLSC de Paspébiac. L'ancien ministre Barrette avait promis qu'il y aurait un service 24h/24h au CLSC de Paspébiac. Il avait été mentionné également la nécessité d'un service de dentisterie à Paspébiac. Le projet suit son cours.

Concernant les affaires familiales, beaucoup d'activités ont été réalisées par la Ville avec tout dernièrement l'inauguration avec beaucoup de succès de la Joujouthèque le samedi 15 décembre 2018.

Une œuvre d'art a été installée à l'entrée du Complexe sportif.

Beaucoup de travaux ont été effectués à la Bibliothèque et de nouvelles portes ont été installées à la halte routière.

Il y a eu des événements qui se sont déroulés à Paspébiac, notamment le dîner au Centre Culturel des participants au séjour exploratoire organisé par Place aux Jeunes afin de les encourager à venir s'établir à Paspébiac et la réception d'accueil des nouveaux arrivants organisé par le CANA. Une Journée Citoyenne fut également organisée mi-juin 2018 qui a rassemblé les citoyens soucieux de s'investir dans le développement stratégique du Banc-de-pêche de Paspébiac. Cette journée fut un franc succès.

On peut également mentionner au chapitre des initiatives de la Ville, la distribution de 100 trousseaux économiseurs d'eau à la population.

Comme tous les ans, la Ville a octroyé des aides financières à plusieurs organismes. Elle soutient l'organisme Raccompagnement Gaspésie et encourage les citoyens à se rendre, les vendredis et samedis soirs après une soirée arrosée, devant les bâtiments sélectionnés, soit le Centre culturel, le Complexe sportif, le centre de plein air les Monticoles en hiver et le camping en été.

La Ville de Paspébiac participe au regroupement des OMH sous l'appellation OH mais elle a posé comme condition qu'une ressource humaine soit affectée de façon permanente à Paspébiac.

Les Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie ont été renouvelées pendant 3 ans. Elles contribuent au rayonnement de la Gaspésie dans le monde et Paspébiac bénéficie des retombées économiques.

5000 (7500 après correction de Monsieur Hébert Huard) personnes ont transigé par le Centre culturel pour participer à des activités.

Le conseil va se pencher sur le Centre culturel (programmation, activités) l'année prochaine pour s'assurer de le rentabiliser et que les gens puissent se sentir chez eux.

Le conseil a réglé le conflit entre les clubs de patinage artistique.

En matière de sécurité incendie, on peut noter de nombreuses actions, comme l'achat d'un VTT et d'une remorque avec la contribution de la MRC de Bonaventure.

Ceci n'est pas une liste exhaustive des actions/activités accomplies par la Ville de Paspébiac. D'autres choses ont été certainement omises.

Suite à une suggestion d'un citoyen, le maire songe fortement à faire une édition spéciale du Barachois sur les réalisations effectuées au cours de l'année écoulée et la vision et les orientations du conseil municipal pour les années à venir.

**2018-12-364**      **2. CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Régent Bastien, constate que le quorum est atteint.

**2018-12-365**      **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire, Régent Bastien, fait lecture de l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et de correspondance
5. Présentation du budget pour l'année 2019
6. Présentation du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021
7. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2019
8. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2019-2020-2021
9. Publication et distribution du budget 2019 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2019-2020-2021
10. Affaires nouvelles
11. Période de questions
12. Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Florian Duchesneau

**APPUYÉ PAR:** Madame Nathalie Castilloux

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

**4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE**

- Aucun

## **5. PRÉSENTATION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2019**

Monsieur le maire, Régent Bastien, procède à la présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2019.

À l'aide de différents tableaux, il donne les faits saillants du budget, la vision et les orientations du conseil pour la Ville de Paspébiac.

### **a) Dépenses**

Le montant total des dépenses prévues pour l'année 2019 s'élève à **5 234 579 \$** tel que l'illustre le tableau ci-dessous :

Administration générale	895 470 \$
Sécurité publique	386 914 \$
Transport	1 045 130 \$
Hygiène du milieu	741 960 \$
Santé et bien-être	30 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	149 794 \$
Loisir, culture et communication	1 151 524 \$
Frais de financement	358 000 \$
<b>Total</b>	<b>4 758 792 \$</b>
<b>Autres activités financières</b>	
Remboursement de la dette à long terme	475 000 \$
Transfert à l'état d'activité d'investissement (immobilisation)	50 000 \$
<b>Affectations :</b>	
Remboursement fonds de roulement	50 787 \$
<b>Affectation de revenus : Emprunt au fonds de roulement</b>	\$
<b>Surplus accumulé affecté</b>	-100 000 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>5 234 579 \$</b>

Pour financer les dépenses, le conseil prévoit les recettes détaillées ci-après.

### **b) Recettes**

Le montant total des recettes pour l'année 2019 s'élève à **5 234 579 \$** comme les dépenses. Les recettes se décomposent en 3 catégories.

#### **I) Recettes spécifiques**

<b>1.- Services rendus aux organismes municipaux</b>	98 000 \$
<b>2.- Tarification pour services municipaux :</b>	
Aqueduc	415 000 \$
Égout	193 000 \$
Matières résiduelles	292 000 \$
Recyclage	123 000 \$

Matériaux secs	82 000 \$
Investissement en immobilisation	46 500 \$
<b>3.- Centre d'urgence 9-1-1</b>	<b>6 000 \$</b>
<b>4.- Autres services rendus et autres revenus:</b>	<b>546 188 \$</b>
<b>5.- Transferts de droits</b>	
Péréquation	187 951 \$
Subvention d'intérêts	111 866 \$
Terres publiques	3 028 \$
Compensation pour matières résiduelles et récupération	60 000 \$
<b>6.- Ententes de partage de frais et autres transferts :</b>	<b>152 946 \$</b>
<b>Total</b>	<b>2 317 479 \$</b>

## II) Paiements tenant lieu de taxes

Gouvernement du Québec	1 400 \$
Santé et Services sociaux	56 000 \$
Immeubles des écoles primaires et secondaires	175 000 \$
Gouvernement du Canada	6 200 \$
<b>Total</b>	<b>238 600 \$</b>

## III) Recettes de la taxe foncière générale et de la tarification de certains services

	<b>Évaluation</b>	<b>Taux</b>	
Résidentielle	174 918 771 \$	1.07 \$ / 100	1 877 000 \$
Immeubles de 6 logements et plus	5 053 238 \$	1.39 \$ / 100	60 000 \$
Immeubles non résidentiels	25 000 551 \$	1.65\$ / 100	413 000 \$
Immeubles industriels	517 770 \$	1.65\$ / 100	8 500 \$
Terrains vagues non desservis	3 739 800 \$	1.07\$ / 100	
Terrains vagues desservis	Fixe 175 \$	1.07 \$ / 100	85 000 \$
Taxe développement loisir	209 230 130 \$	0.02 \$ / 100	42 000 \$
Tarification Loisir		Fixe 30 - 39\$	85 000 \$
Taxe spéciale développement culturel et touristique		0,04 \$ / 100	83 000 \$
Taxe voirie forestière		Fixe 10 \$	25 000 \$
<b>Total</b>			<b>2 678 500 \$</b>

**TOTAL DES RECETTES :**

**5 234 579 \$**

## **6. PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021**

Monsieur le maire, Régent Bastien, présente les grandes lignes du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les trois prochaines années (2019-2020-2021).

Il s'appuie sur le tableau reproduit ci-dessous :

### **PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2019 - 2020 - 2021**

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>COÛT</b>
<b><u>ÉQUIPEMENTS ROULANTS</u></b>				
<b><u>(ACQUISITION)</u></b>				
Camion de déneigement	-	-	200 000	<b>200 000</b>
Camion de pompier	500 000	-	-	<b>500 000</b>
Brosse brise glace (option d'achat)	-	25 000	-	<b>25 000</b>
Brosse nettoyage (ramasseur)	-	42 000	-	<b>42 000</b>
Camionnette (pick-up)	-	35 000	-	<b>35 000</b>
<b><u>MAINTIEN DES ACTIFS, IMMOBILIER</u></b>				
Maison des Citoyens (archives)	25 000	-	-	<b>25 000</b>
Bibliothèque municipale	35 000	-	-	<b>35 000</b>
Camping (électricité et autres)	-	50 000	-	<b>50 000</b>
Garage municipal (Rénovation et pavage)	-	-	50 000	<b>50 000</b>
Garage municipal (ancien)	10 000	-	-	<b>10 000</b>
Abri abrassif (ancien aréna)	10 000	-	-	<b>10 000</b>
Centre culturel (éclairage stationnement)	25 000	-	-	<b>25 000</b>
Ancien presbytère (décontamination et rénovation)	50 000	35 000	1 800 000	<b>1 885 000</b>
Halte routière	5 000	-	-	<b>5 000</b>
Halte cycliste	-	3 500	-	<b>3 500</b>
<b><u>INFRASTRUCTURES</u></b>				
<b><u>ROUTIÈRES</u></b>				
Rue du Banc-de-Pêche	1 750 000	1 750 000	-	<b>3 500 000</b>
Réfection routière (pavage)	200 000	300 000	300 000	<b>800 000</b>

### **PROJETS**

#### **D'INFRASTRUCTURES**

**Programmation TECQ**



**D'ADOPTER** les prévisions budgétaires de la Ville de Paspébiac pour l'exercice financier commençant le 1er janvier et se terminant le 31 décembre 2019.

2018-12-367

**8. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2019-2020-2021**

**CONSIDÉRANT** la présentation du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2019-2020-2021 par le maire pour un montant de 4 018 000\$ en 2019, 7 680 500\$ en 2020 et 5 861 000\$ en 2021 pour un montant total de 17 559 500\$;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Hébert Huard

**APPUYÉ PAR:** Madame Nathalie Castilloux

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**D'ADOPTER** le programme triennal des dépenses en immobilisations de la Ville de Paspébiac pour les années 2019-2020-2021.

2018-12-368

**9. PUBLICATION ET DISTRIBUTION DU BUDGET 2019 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2019-2020-2021**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Henri Alain

**APPUYÉ PAR:** Monsieur Romeo Briand

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

**D'AUTORISER** conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes, la publication du budget pour l'exercice financier 2019 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2019-2020-2021 dans le journal municipal, le Barchois, du mois de janvier 2019, et la distribution gratuite à chaque adresse civique sur le territoire de la Ville de Paspébiac

**10. AFFAIRES NOUVELLES**

- Aucune

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les questions portent exclusivement sur les prévisions budgétaires pour l'année 2019.

2018-12-369

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Solange Castilloux

**APPUYÉ PAR:** Madame Nathalie Castilloux

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE** la séance soit levée. Il est 20h36.

---

**M. Régent Bastien, maire**

---

**Mme Karen Loko, greffière**